

Réf: Dossier 271426

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSLIGHT »

Siège Abidjan, Treichville, Abidjan, Treichville  
AVENUE 15, Lot 385B, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSLIGHT »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire:  
-TRADUCTIONS,INTERPRETATION DE  
CONFERENCE  
-CONSEIL EN ORGANISATION DE CONFERENCE  
-REVISION, AUTRES SERVICES CONNEXES  
Et pour la réalisation de l'objet social:  
-L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles;  
-L'emprunt de toutes sommes auprès de tout  
établissement financier avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux;  
-La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce;  
-La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée;  
-Et généralement, toutes opérations financières  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan, Treichville  
AVENUE 15, Lot 385B, Ilot 0

Dirigeant(s) M KONAN THANTKAN JUSTE-BLAISE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13280      du      08/12/2023      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°87020/GTCA/RC/2023 du 08/12/2023

